

LA FORTIFICATION DU « HAUT DE LA COUR » À MELLIER

Au confluent de la Mellier et du ruisseau de Botémont, se dresse, au nord du village de Mellier, entre l'église et la vallée principale, la colline fortifiée du « Haut de la Cour ».

Le site présente, au sommet, un plateau triangulaire, allongé vers le nord, aux dimensions maximales de 100 m sur 86 m. A peu près au milieu de l'ensemble s'élève une motte circulaire, surmontée autrefois d'une tour; la butte est haute encore de 3,70 m pour un diamètre, à la base, de 37,20 m. Le reste du plateau formait la basse-cour et, au début du ^{xiv}^e siècle, on y décrivait encore « une forte maison dedans le fort du chasteau de Mallier, avec granges, estables, et bouverie et fourny et aussi courtilages et le tout dedans le dit fort... ». En outre, à quelques mètres au nord de la motte, s'élevait jadis une chapelle, démolie en 1842 au moment de la construction de l'église paroissiale actuelle, en contrebas du site. Cette chapelle consacrée à saint Pierre est déjà citée en 1304.

Un rempart encore bien visible à l'est et au sud, entourait l'ensemble du plateau. Au nord, la pointe aménagée et recoupée forme un rempart en demi-lune, doublé du « fossé Lambert ». La topographie a, ici comme ailleurs, commandé la situation de l'entrée. Seul le flanc méridional permettait la création d'une pente assez douce pour convenir à une rampe d'accès. La porte semble formée par le retour du rempart vers l'intérieur de l'ouvrage. Ce dispositif définit ainsi un couloir d'entrée de type « Zangentor » dont les fouilles futures tenteront de restituer le plan.

L'ensemble se définit, du moins à un moment donné de son évolution, comme une motte implantée au milieu d'une basse-cour entourée de remparts, cas relativement peu fréquent dans la typologie des fortifications.

Les fouilles de 1982 visaient à étudier la motte et sa tour, et en corollaire, l'habitat antérieur engagé sous elles. A cet effet, un quartier de la butte a été enlevé jusqu'au schiste en place et tout le sommet et le centre de la motte furent dégagés (fig. 44).

La motte et son donjon furent établis sur un habitat monumental installé sur une butte naturelle de schiste aménagée apparemment en forme de calotte émergeant du plateau environnant sur près de 2 m (fig. 44, 1).

Les vestiges mal conservés se réduisent le plus souvent à quelques pierres logées dans une tranchée de fondation creusée dans le schiste. Ces tranchées laissent la place à un mur de 2,73 m de largeur pour une profondeur de 10 cm. Les parements intérieurs et extérieurs étaient assis dans une rigole un peu plus profonde que la base intérieure du mur. Les matériaux utilisés sont des grosses dalles de schiste noyées dans un bain de mortier de chaux et de sable de couleur jaune. L'orientation E.-O. du bâtiment suit la direction du fil du schiste; ceci facilitait grandement la tâche des bâtisseurs.

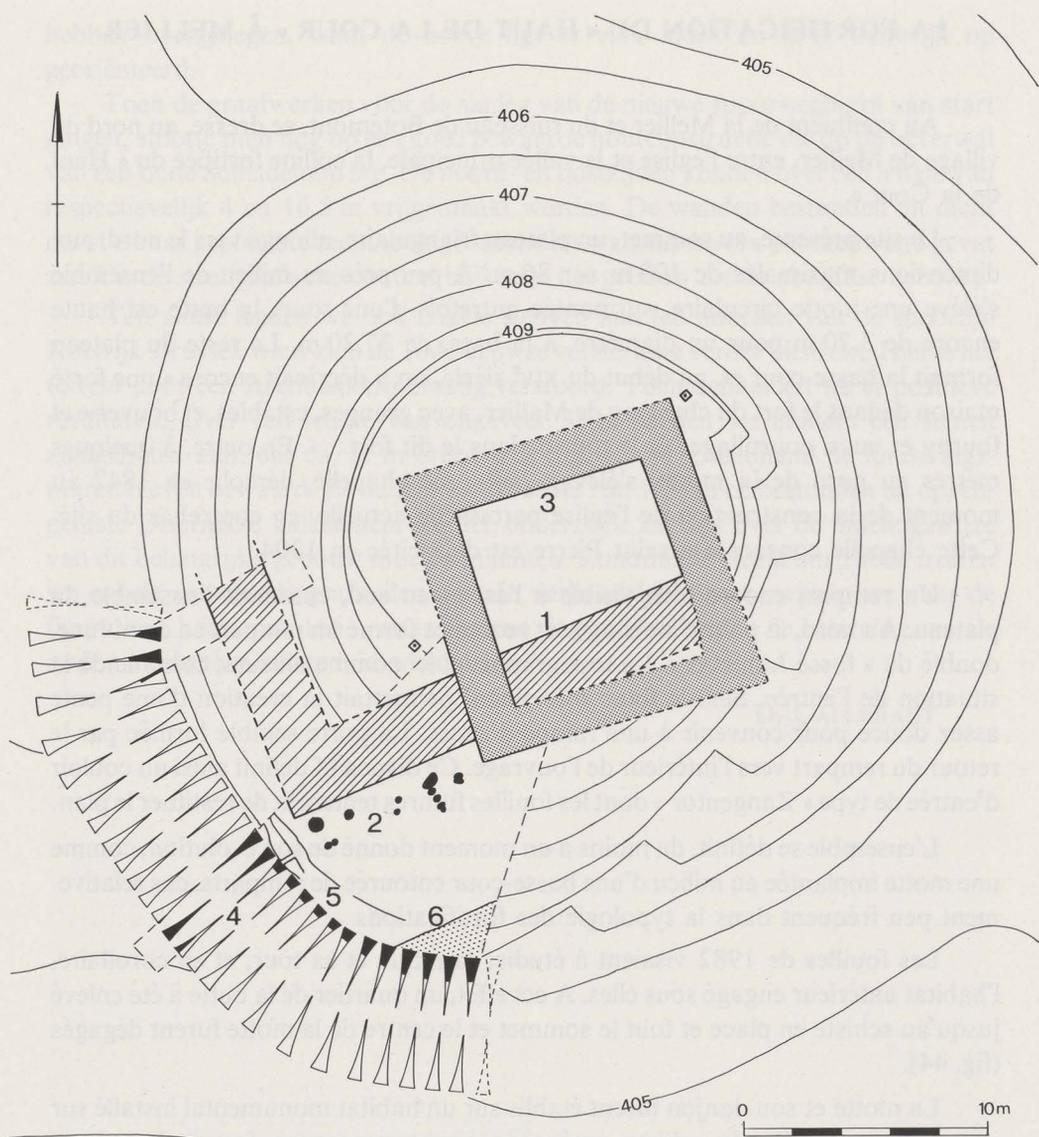


Fig. 44. Plan d'interprétation. 1 : *palatium* carolingien (?), 2 : trous d'échafaudage, 3 : donjon, 4 : fossé de la motte, 5 : caniveau, 6 : chemin d'accès.

Un seul angle de l'édifice a, jusqu'à présent, pu être retrouvé. Il articule deux murs dont l'un atteint déjà 18 m de longueur sans qu'il soit possible de déterminer actuellement sa dimension totale.

La stratigraphie rencontrée lors des travaux n'offre pas de difficultés majeures. Les déchets de taille provenant de la tranchée de fondation ont été rejetés à l'extérieur du bâtiment. Cette couche épaisse au maximum de 20 cm présente en surface des traces de mortier et de déchets de taille caractéristiques d'un sol de

construction. C'est dans cette couche aussi qu'avaient été assis les montants des échafaudages nécessaires à la construction des murs (fig. 44, 2). Cette couche n'a livré qu'un dé à jouer en pierre, tout à fait indatable.

Une couche de démolition de cette construction couvre ensuite les vestiges sur une épaisseur de 30 à 40 cm; on y retrouve des déchets de mortier presque pur, débarassé de toutes les pierres utilisables même les plus insignifiantes, de même que des fragments de charbon de bois et des ossements.

A la surface de ces démolitions s'observent des traces de foyers et des petits dépotoirs renfermant des os et de la céramique. Ce matériel est heureusement bien connu depuis la découverte récente du dépotoir carolingien d'Hamipré, village éloigné d'à peine 8,5 km du site de Mellier. La datation, par comparaison typologique, de ce complexe bien fermé, se situe entre 750 et 950. Une datation pour le charbon de bois associé, par la méthode du C¹⁴, donne une date non calibrée de 600 ± 50 de notre ère (1350 ± 50 B.P.). Ces bois semblent donc nettement plus vieux que la céramique retrouvée en association. Si l'on retient les dates proposées, les calibrations récentes en fonction de l'erreur standard donnent avec une probabilité l'exactitude de 95 %, les dates de 585-785 de notre ère. Une autre méthode aligne les dates de 640-755. La partie la plus récente de la calibration correspond certainement à une réalité. Elle est en concordance avec la datation archéologique, sur base typologique, proposée pour la céramique retrouvée à Hamipré. La céramique de Mellier est tout à fait identique et la même datation doit lui être appliquée. De plus, le nom de Mellier émerge en 763 lorsque Pépin le Bref accorde l'immunité à l'abbaye de Prüm par un acte signé au « Palacio publico Maslario ».

Le donjon à motte de Mellier apparaît dans une description fort tardive. Selon un témoignage antérieur à 1737, il y avait « dans le centre le reste d'une vieille tour carrée qui aux dires des anciens a été fort haute ». En effet, le donjon découvert affecte la forme d'un carré de 12 m de côté, pour des mesures internes de 8 m sur 8 m (fig. 44, 3). Les murs sont fort épais et dépassent parfois les 2 m; ils sont élevés sans mortier, en dalles de schiste placées en longueur dans le mur et présentent leur face plus étroite en parement. Les matériaux montrent les fissures caractéristiques de l'écrasement et font augurer de la masse énorme accumulée. Un blocage de plaques plus petites constitue l'intérieur du mur. Les matériaux du bâtiment maçonné, antérieur au donjon, ne se retrouvent pas dans la nouvelle construction. La couche de démolition du bâtiment primitif ne contenait déjà plus de matériaux utilisables. Ces derniers furent employés ailleurs sans doute déjà longtemps avant l'érection d'un donjon à cet endroit.

A l'intérieur de la tour, une épaisse couche d'occupation noirâtre reposait sur les couches antérieures de démolition; elle ne contenait que quelques fragments insignifiants de céramique indatable et du charbon de bois.

Dans une phase suivante, mais sans aucun doute immédiatement après la construction du donjon, la base de la tour est « emmottée ». Le déroulement des travaux est ici très clair.

Un fossé circulaire, au diamètre extérieur proche de 46 m, et large de 6 m, à fond plat et peu profond — au maximum 1,75 m par rapport à la base de la motte, contre 50 cm par rapport au niveau de la basse-cour environnante — est creusé tout autour de la tour seigneuriale (fig. 47, 4). Les plaquettes de schiste provenant de la taille sont rejetées vers l'intérieur du cercle jusqu'à former un rempart annulaire de 4 m de largeur à la base pour une hauteur d'1 m. Des charretées de déchets de taille, provenant peut-être d'une carrière proche où furent préparées les pierres du donjon, ont été jetées du haut de ce petit rempart annulaire vers le pied de la tour. Les déversements successifs produisant ainsi des couches obliques et parallèles dont la pente est opposée au pendage normal de la motte. Dans la coupe pratiquée, cinq déversements s'étagent ainsi et entravent le glissement des plaquettes sur elles-mêmes et le comblement du fossé à brève échéance.

Le profil dégagé montre nettement entre le pied de la motte et le fossé, une plate-forme de 2,50 m de largeur où circule un caniveau débouchant dans le fossé (fig. 44, 5). Peut-être s'agit-il ici d'une évacuation des eaux de ruissellement de la motte. Ce caniveau s'interrompt au sud-ouest pour permettre le passage d'un chemin — large au minimum d'1,40 m — taillé dans la roche à la base pour ensuite monter le long du flanc de la pente au sud-est et mener ainsi au sommet. Ce sentier encore bien visible actuellement ne correspond pas entièrement au tracé primitif qui devait, avant le tassement des terres, être situé un peu plus haut dans la pente (fig. 44, 6).

Le matériel archéologique découvert dans le fossé appartient à la céramique d'Andenne de la première période de production; ce sont surtout des récipients à goulot tubulaire (v. 1075-1175) et leur imitation locale en terre cuite rouge.

L'occupation ultérieure du site est aussi attestée. La céramique retrouvée dans l'humus au sommet de la motte, date du début du XIII^e siècle. Un fragment de cruche, en terre cuite grise, à fond plat, date du XIV^e siècle. Le matériel le plus ancien, contemporain de l'utilisation de la motte, date donc au plus tôt du dernier quart du XI^e siècle et c'est précisément vers cette période qu'apparaissent les seigneurs de Mellier. Cette famille débute vers 1060 avec Hugo de Mellier.

En 1615, le prévôt ordonne à Jean le Tourneur « ...d'avoir bon soing de faire tenir bonne garde au fort de Mellier, nuict et jour par les habitants de la seigneurie (sous peine d'amende) ... de dix soulds à payer à celui qui sera mis en garde à leur place... ». Ce texte semble d'autant plus énigmatique qu'en 1609, la carte d'Arenberg ou « Carte de la Terre et Prévostée de Neufchâteau avecq ses dépendances » porte la mention « Chasteau de Mellier Ruine ». Sans doute s'agit-il là de l'occupation pendant un épisode de la Guerre de Trente Ans des ruines établies dans un site bien défendu naturellement et dont les remparts étaient en partie peut-être encore conservés.

En 1766, on cite encore le « château et forteresse de Mellier démolie de tout temps immémorial... ».